



ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL SOCIETE EN FORMATION

Je soussigné(e) LAMBERT MARJORIE, agissant en tant que CONSEILLERE CLIENTELE PROFESSIONNELS de l'AGENCE BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ à VESOUL,

dont le Siège Social est à DIJON, 14, boulevard de la Trémouille,

Certifie qu'il a été déposé au compte spécial bloqué ouvert au nom de la société en formation : SARL A2P

Dont le siège sera domicilié :

2 RUE DU TERTRE

70120 LAVIGNEY

Au capital de : 1000 €

La somme de : 1000 €

Fait à VESOUL, le 17/02/2026

Signature / Cachet de la banque :

BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
11-13 Rue Nolrot - B.P. 1975
70001 VESOUL
Tél. 03 84 97 51 00 - Fax 03 84 76 11 03

Pour servir et valoir ce que de droit.

INFORMATIQUE ET LIBERTE :

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles :

[notice-rqpd-bpbfc.pdf \(banquepopulaire.fr\)](#)

consultable ou à tout moment sur notre site internet <http://www.bpbfc.fr> ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection de Données : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté - À l'attention du DPO - 1 place de la 1ère Armée française - 25087 BESANCON CEDEX 9 ou BPBFC-delegue-protection-donnees@bpbfc.fr



Paraphes de tous les souscripteurs :

Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME



Exemplaire Banque à scanner sous ADEN

**DRC - LISTE DES SOUSCRIPTEURS AU CAPITAL DE LA SOCIETE EN
FORMATION**

Nom	Prénoms	Date et Lieu de Naissance	Domicile	Somme versée en Espèces	Somme versée par Chèque*	Somme versée par Virement
Blaize	Florent	22/09/91	2 rue du Terbe 70120 LAVIGNY			1000 €

*La présente attestation est délivrée sous réserve du bon encaissement des chèques.

Agissant en qualité d'associés ou actionnaires de la Société SARL A2P en cours de formation,

Demandons l'ouverture dans les livres de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE d'un compte professionnel :

- destiné exclusivement à l'enregistrement des opérations nécessaires à la constitution de notre société,
- dont l'intitulé sera : SARL A2P en formation, capital bloqué.

Donnons pouvoir à notre mandataire commun M./Mme,
demeurant à.....

....., de faire fonctionner le compte sous
sa seule signature, au débit comme au crédit.

Reconnaissons que toute avance qui sera demandée pour le compte de la société en formation :



Paraphes de tous les souscripteurs :

Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de
l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME

- le sera dans la limite du montant du capital bloqué déposé dans les livres de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE,
- devra être faite pour les besoins exclusifs de sa constitution, dégageant par là même la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE de toute responsabilité quant à l'utilisation des fonds,
- ne saurait se transformer en une autorisation de découvert une fois la société immatriculée.

Déclarons que l'immatriculation de la société entraînera de plein droit la reprise par celle-ci de toutes les opérations en principal, intérêts, frais et accessoires ayant affecté le compte. Ces opérations seront alors réputées avoir été souscrites dès leur origine par ladite société.

Nous engageons indéfiniment et solidairement, au cas où la société ne serait pas constituée ou immatriculée, à rembourser toutes les sommes en principal, intérêts, frais et accessoires qui pourraient être dues à la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE du chef du fonctionnement de ce compte.

Acceptons le transfert du compte capital bloqué vers le compte de dépôt ou compte courant, laquelle produira ses effets à la suite de l'immatriculation de la société ou, en cas de non immatriculation, de l'accomplissement des formalités légales liées à la demande de restitution des fonds bloqués.

Fait à VESOUL, le 17/02/2026

Signature de chacun des associés ou actionnaires précédée de la mention « Bon pour mandat »

Signature du mandataire commun précédée de la mention « Bon pour acceptation de mandat »

INFORMATIQUE ET LIBERTE :

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles :

[notice-rqpd-bpbfc.pdf \(banquepopulaire.fr\)](#)

consultable ou à tout moment sur notre site internet <http://www.bpbfc.fr> ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection de Données : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté - À l'attention du DPO - 1 place de la 1ère Armée française - 25087 BESANCON CEDEX 9 ou BPBFC-delegue-protection-donnees@bpbfc.fr



Paraphes de tous les souscripteurs :

Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME

